

Conseil Inter régional du Cheval
Picardie – Nord-Pas de Calais
Analyse de l'existant
Synthèse de l'étude



LES HARAS NATIONAUX

1. ANALYSE ET SYNTHÈSE : inter-région Picardie – Nord-Pas-de-Calais	3
1.1. Département de l'Aisne (02)	4
1.2. Département de l'Oise (60)	4
1.3. Département de la Somme (80)	5
1.4. Département du Nord (59)	6
1.5. Département du Pas-de-Calais (62)	6
2. Les données essentielles Nord-Pas de Calais et Picardie	8
2.1. Effectif d'équidés dans les exploitations agricoles	8
2.2. Nombre et taille des élevages	10
2.3. Valorisation de l'élevage	11
2.3.1. Qualifications trotteurs	11
2.3.2. Valorisation Chevaux de sport	13
2.4. Commerce des chevaux de sport	14
2.5. Les Courses	15
2.5.1. Les enjeux	16
2.5.2. Le secteur "galop"	17
2.5.3. Le secteur du "trot"	17
2.6. Les établissements équestres et les cavaliers	18
2.6.1. Les établissements équestres	18
2.6.2. Sports équestres	20
2.6.3. Les licences compétitions	21
2.7. Les emplois : un secteur difficile à évaluer	22

1. ANALYSE ET SYNTHÈSE : INTER-REGION PICARDIE – NORD-PAS-DE-CALAIS

L'atout majeur de l'inter-région est d'avoir su fédérer à l'initiative du haras national de Compiègne les deux régions administratives au sein du Conseil Inter-régional du Cheval. De ce fait, l'inter-région se hisse aux tous premiers rangs des différents paramètres, indicateurs de l'activité de la filière Cheval en un lieu. Ainsi, l'inter-région présente plus de 25000 équidés identifiés présents dans environ 4600 exploitations agricoles nettement au dessus de la moyenne nationale particulièrement dans l'élevage des chevaux de sang ce qui laisse penser à une certaine professionnalisation de l'activité. De même les chevaux sont davantage présents sur la surface agricole (7,5 équins/100 ha STH) que dans le reste du pays (5,4) ce qui confirme l'aspect plus rural des élevages en inter-région.

Ce territoire se caractérise par une activité trotteur qui le situe au 4^{ème} rang national avec une sensible augmentation de la proportion du nombre de trotteurs qualifiés depuis 10 ans. L'élevage de chevaux de courses au galop reste confidentiel (70 % des éleveurs n'ayant qu'une seule poulinière) même si quelques élevages obtiennent des résultats plus qu'honorables sur la scène nationale. La présence sur l'inter-région de 11 hippodromes de taille et d'activité variable montre le réel engouement du public pour ces manifestations : 2,2 M euros (en 2002) avec 27 courses supplémentaires. Il convient toutefois de rester vigilant face à un spectateur en attente de continuelles nouveautés.

L'élevage de chevaux de selle qui représentent un tiers des éleveurs de chevaux de ce type dans l'inter-région essentiellement orientés vers la valorisation du cheval de sport ce que vient confirmer le nombre élevé d'épreuves organisées chaque années en particulier pour les jeunes chevaux : 267 épreuves réunissant 3856 partants, c'est très significativement supérieur à la moyenne nationale, révélant ainsi le dynamisme de ce secteur. Si le concours de saut d'obstacles est la discipline majeure, il faut citer ensuite l'endurance au deuxième rang des disciplines et qui connaît un essor très important.

L'élevage du poney en inter-région occupe la 3^{ème} place nationale même si un important travail de fédération entre les différentes races reste nécessaire. L'utilisation accrue des chevaux et poney par la pratique de l'équitation se traduit par l'augmentation sur 10 ans du nombre d'associations et d'établissements professionnels proposant ce type d'activités (452 en 2001).

L'inter-région avec plus de 43000 licenciés se situe au deuxième rang national (juste derrière l'Île de France). Ainsi plus d'un équitant sur 10 est originaire de Picardie-Nord-Pas-de-Calais.

L'élevage du cheval de trait (Trait du Nord et Boulonnais) est en perte de vitesse avec des éleveurs et membres d'associations vieillissants, un débouché à 85 % orienté vers l'hippophagie (et donc peu médiatique) avec un circuit de commercialisation peu efficace. L'essor de l'attelage pourrait être un lieu de débouchés nouveaux mais actuellement il n'y a pas de réelle prise de conscience des éleveurs même si la Route du Poisson qui traverse tous les deux ans l'inter-région en attirant plus de 300000 spectateurs lors de ces dernières éditions, veut être cette vitrine du cheval de trait. De fait, la commercialisation du Cheval (trait et sang) reste l'affaire des éleveurs même si le nombre des marchands et courtiers est

en sensible augmentation (25 en 2000 – 7,5 % effectif national). Plusieurs centres de formation existent sur l'inter-région (19) sans qu'une véritable politique existe pour de réels débouchés proposés à la sortie de ces différents cursus scolaires.

Cette sentence peut être quelque peu atténuée par le nombre d'emplois directs induits par la filière Cheval en Picardie – Nord-Pas-de-Calais (vétérinaires équins, selliers, maréchaux-ferrants) : 250 légèrement inférieur à la moyenne nationale. Plus globalement c'est environ 4000 personnes qui vivent de la filière cheval en Picardie – Nord-Pas-de-Calais. Ce taux ramené à la population active de l'inter-région est lui aussi inférieur à la moyenne nationale.

1.1. Département de l'Aisne (02)

Ce département a la particularité d'être au dessus de la moyenne nationale quant au nombre d'exploitations agricoles présentant un ou plusieurs chevaux. Il s'agit de manière spécifique de chevaux de sang et plus particulièrement de chevaux Trotteurs puisque l'Aisne abrite près de 40 % des éleveurs Trotteurs de la région Picardie. Viennent ensuite les éleveurs de chevaux de selle qui représentent 35 % des éleveurs de chevaux de ce type dans la région et les éleveurs et utilisateurs de poneys en augmentation particulièrement près des grandes villes et dans le sud du département. L'élevage des chevaux de trait reste faible même si aux frontières du nord quelques Trait du Nord font leur apparition depuis quelques années.

L'activité du cheval Trotteur s'explique par la présence de l'hippodrome international de La Capelle et la présence de plusieurs haras privés ou station des haras nationaux qui mettent à disposition de l'élevage Trotteur du département de la génétique de bonne qualité. Cette qualité de l'élevage Trotteur dans l'Aisne se traduit par un effectif du nombre de produits qualifiés en continuelle augmentation (+14 %) alors que pendant la même période (1990-99) l'augmentation nationale n'est que de 7 %. L'hippodrome de La Capelle est le premier de la région avec des enjeux annuels de 1,6 M. euros (2001). Il n'a rien à envier aux autres hippodromes de provinces. Ainsi, éleveurs, entraîneurs, drivers, maréchaux-ferrants, vétérinaires, selliers... trouvent ici de quoi exercer leur art plaçant l'Aisne au-dessus de la moyenne nationale des départements induisant des emplois par la filière cheval. Les 4 centres de formation témoignent de ce dynamisme.

N'évoquer que l'activité Trotteur serait oublier la place spécifique de l'Aisne dans l'utilisation du cheval de sport et tout particulièrement l'activité de concours de saut d'obstacles et de concours complet même si le département se situe loin après l'Oise département phare dans ces domaines d'activité. L'attelage semble faire une percée dans ce département avec le concours de Soissons qui draine un public d'amateurs de plus en plus nombreux.

1.2. Département de l'Oise (60)

Ce département a la particularité d'être au dessus de la moyenne nationale quant au nombre d'exploitations agricoles présentant un ou plusieurs chevaux. Il s'agit de manière spécifique de chevaux de sang et plus particulièrement de chevaux de sport puisque l'Oise abrite près de 35 % des éleveurs de chevaux de sang de la région Picardie. Les éleveurs de chevaux de selle représentent 42 % des éleveurs de chevaux de ce type dans la région. Même si l'élevage de chevaux

de courses au galop reste confidentiel dans la région, ils sont essentiellement concentrés dans l'Oise (83 %) en particulier autour de Chantilly et Lamorlaye.

L'activité du cheval de sport se justifie par le nombre d'épreuves de jeunes chevaux organisées dans l'Oise (60 en saut d'obstacles – 65 % des épreuves de la région) lesquelles épreuves ont un nombre moyen de participants supérieur à la moyenne nationale. De plus ces épreuves sont particulièrement bien dotées puisque, toujours en saut d'obstacles, plus de 100 K euros sont alloués chaque année. Parmi les autres disciplines, l'endurance connaît un véritable essor dans le département, pour preuve, le championnat du monde de cette discipline organisé en 2000. Ce dynamisme du cheval de sport se traduit par un nombre non négligeable de marchands et courtiers (15 dans le département) nettement supérieur à la moyenne nationale, un nombre de licenciés de 9000 personnes accueillis régulièrement dans plus de 100 établissements professionnels ou associations. Si le secteur des courses n'est pas la spécificité de l'Oise il ne faut pas omettre l'activité en constante augmentation de l'hippodrome de Compiègne et celle déjà rattachée administrativement aux hippodromes parisiennes mais bien encore du département : Chantilly. Ces deux villes : Compiègne et Chantilly ont su jouer leur identité équestre entraînant un public toujours plus connaisseur dans les domaines aussi variés que la muséographie, les voitures hippomobiles, les courses, l'élevage, l'art et l'histoire...

1.3. Département de la Somme (80)

Ce département est le plus agricole de la région avec près de 40 % des effectifs du cheptel équin qui est presque exclusivement orienté en production de chevaux de sang et poneys (90 %) même si c'est en Somme que l'on rencontre les rares élevages de Trait Boulonnais de Picardie. Ainsi, les éleveurs de chevaux de selle et éleveurs de poneys représentent 40 % des éleveurs de chevaux de ce type dans la région. L'élevage de chevaux de courses au galop ou au trot reste confidentiel dans la région même si avec 28 réunions annuelles, les hippodromes d'Amiens et d'Abbeville attirent un public d'amateurs de plus en plus nombreux avec un montant global annuel des enjeux de 1,1 M euros.

L'activité du cheval de sport connaît un développement certain dans le département avec un nombre d'épreuves de jeunes chevaux organisées dans la Somme en sensible augmentation. Parmi les autres disciplines, l'attelage de compétition mais aussi de loisir connaît un véritable engouement dans le département, pour preuve, le championnat du monde à un cheval organisé en 2002 à Conty. Le dynamisme du cheval de sport et plus particulièrement de l'attelage se traduit par un nombre annuel de partants de plus d'une centaine (114) nettement supérieur à la moyenne nationale (97). Le département a donc une activité équine plus diversifiée que ceux des autres départements de la région qui le rend moins monolithique. Elle a su jouer la carte de l'accueil; puisque une charte de qualité et une politique de label des établissements équestres permet de garantir au client une prestation à la fois standardisée, originale et irréprochable. De plus, la Somme bénéficie d'un atout non négligeable au niveau touristique avec des produits liés au cheval Henson (race en cours de certification) tels que randonnées en baie de Somme, gîtes et fermes équestres... Enfin la Route du Poisson est une manifestation dont la réputation européenne permet d'attirer tous les deux ans plus de 300.000 spectateurs tout au long des routes et chemins de campagne le temps d'un week-end.

1.4. Département du Nord (59)

Ce département a la particularité de regrouper des éleveurs de plusieurs productions. Si les éleveurs de chevaux de selle sont les plus nombreux (282), il coexistent avec les éleveurs de chevaux de courses (168 trotteurs – 10 galopeurs), de chevaux de trait (essentiellement TDN mais aussi Boulonnais) (112) ou encore de poneys (90). Cette diversité de production induit une grande variété d'utilisations. Ainsi, avec 36 réunions annuelles, l'hippodrome mixte (trot et galop) du Croisé-Laroche accueille des parieurs dont la somme globale des enjeux s'élève à près de 2,3 M euros soit plus de 70 % des enjeux régionaux.

L'activité du cheval de sport reste toutefois dominante comme le prouvent les nombres d'établissements équestres présents dans le Nord (142) ou encore ceux des licenciés (16726), le taux de fréquentation des établissements du département (118) étant largement supérieur au taux national (81). La pratique de l'équitation qui constitue l'activité majeure dans le Nord peut être analysée selon le type d'équitation pratiquée avec une part non négligeable de l'équitation à poney (40 %), plus anecdotique lorsqu'il s'agit du tourisme équestre (7 %). Les épreuves équestres au nombre de 447 par an dans le Nord sont orientées exclusivement saut d'obstacles (81 %) même si le concours complet (représenté pour 8 % - 125 engagés) est une caractéristique du département qu'il convient d'encourager. Le nombre important de licences de compétitions dans le Nord (2021) indique que si l'équitation est un sport de masse il est aussi un sport d'élite où les sportifs départementaux figurent aux plus hautes places des classements nationaux.

La diversité de l'élevage et des utilisations du cheval dans le département du Nord permet le développement des emplois de service (maréchaux, selliers, vétérinaires) dont le nombre global (79) se situe largement au dessus de la moyenne nationale (55). L'ensemble de la filière équine employant dans le département du Nord l'équivalent de 867 salariés temps plein.

1.5. Département du Pas-de-Calais (62)

Avec 7250 équidés présents dans le Pas-de-Calais, et ce dans plus de 1300 exploitations agricoles, le département a la particularité d'être au dessus de la moyenne nationale (76.4 %) quant au nombre d'exploitations agricoles accueillant des chevaux (85.5 %). De fait l'estimation plus proche de la réalité donne un effectif probable de 9100 équins. Si l'effectif est en augmentation sensible depuis 1989 (+ 53 %) c'est l'élevage des chevaux de sang qui connaît le plus grand essor (+72 %) alors que l'effectif de chevaux de trait est en lente mais constante diminution (-20 % sur 10 ans). L'effectif de chevaux de trait (essentiellement Boulonnais mais aussi TDN) représente 227 éleveurs pour la plupart âgés et peu dynamiques même si depuis quelques années l'engouement de l'attelage est à l'origine d'un réveil certain.

Les éleveurs de chevaux de sang et plus particulièrement de chevaux de sport (271) représentent donc la majorité de l'activité d'élevage même si les éleveurs de trotteurs (145) et galopeurs (60) ou encore poneys (130) ne sont pas à négliger.

Ainsi l'activité d'élevage des chevaux de courses peut être mis en résonance avec l'activité hippodrome (4 en Pas-de-Calais) organisant annuellement très peu de réunion pour un montant d'enjeux en forte diminution.

C'est l'utilisation du cheval de sport qui reste l'activité dominante du Pas-de-Calais avec plus de 8000 licenciés accueillis dans 92 centres équestres (établissements professionnels ou associations). Avec 307 épreuves organisées chaque année le département sait développer les différentes activités que sont : le saut d'obstacles (plus de 10.000 partants en 2001) mais aussi le dressage, particularité du département dont il convient d'assurer la continuité.

La formation spécifique cheval fait particulièrement défaut en Pas-de-Calais tout particulièrement dans le domaine du tourisme équestre ce qui fait que cette activité n'est encore que peu développée alors que le département pourrait bénéficier des produits touristiques des départements voisins tels que relais équestres à la ferme, gîtes, routes de randonnées...

2. LES DONNEES ESSENTIELLES NORD-PAS DE CALAIS ET PICARDIE

2.1. Effectif d'équidés dans les exploitations agricoles

L'identification généralisée obligatoire des équidés n'étant pas encore achevée, il n'est pas forcément évident d'évaluer le nombre d'équidés en France, a fortiori à un niveau régional ou départemental. Cependant, le recensement agricole réalisé par Ministère de l'agriculture via le Service central des enquêtes et études statistiques (SCEES) permet une évaluation du nombre d'équidés présents dans les exploitations agricoles (voir encadré).

Encadré : L'exploitation agricole est une unité économique à gestion unique qui participe à la production agricole et répond à l'un des critères de dimension suivants : 1ha et plus de superficie agricole utilisée ou 20 ares de cultures spécialisées ou une activité de production supérieure à un minimum (1 jument poulinière ou muletère, 1 étalon pratiquant régulièrement la monte, 2 chevaux de

Le dernier recensement a été réalisé en 2000. Entre chaque recensement, le SCEES propose une estimation du nombre d'équidés, consolidation de chiffres départementaux émanant de la Statistique agricole annuelle (SAA). Ces résultats intermédiaires sont à prendre avec mesure car ne reposant malheureusement pas sur une méthodologie unique de récolte de l'information (méthodologie élaborée par chaque service départemental concerné). La dernière SAA porte sur l'année 2001.

Répartition par département et par type des équidés en 2001					Ecart à la moyenne
	Sang	Lourd	Ane	Total	
Nord	5 300	750	210	6 260	
Pas-de-Calais	6 200	800	250	7 250	
Nord-Pas-de-Calais	11 500	1 550	460	13 510	
Aisne	3 130	330	130	3 590	
Oise	3 350	250	170	3 770	
Somme	3 980	340	135	4 455	
Picardie	10 460	920	435	11 815	
Interrégion	21 960	2 470	895	25 325	
FRANCE	343 348	74 797	31 377	449 522	

Source : SCEES 2002

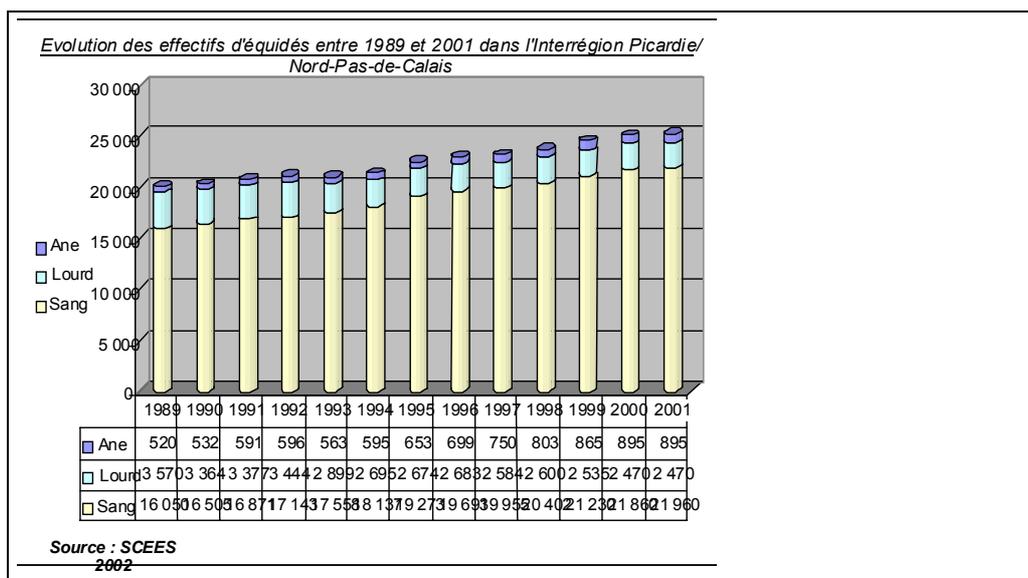
Type d'équidé	Ecart à la moyenne (%)
Sang	10,3%
Lourd	-6,9%
Ane	-3,4%

L'Interrégion Picardie / Nord-Pas-de-Calais, avec ses **25 325** équidés présents dans environ 4 600 exploitations agricoles, se distingue du profil national par un effectif important de chevaux de sang : 86,7% de l'effectif contre 76,4% en France. Les chevaux de trait ainsi que les ânes et mulets sont sensiblement moins représentés que sur le territoire national : 9,8% de chevaux de trait dans l'Interrégion (16,6% en France) et 3,5 % d'ânes et mulets (7% en France) (voir graphique Ecart à la moyenne).

A partir d'enquêtes réalisées dans les élevages dans le cadre de précédents inventaires régionaux, l'Observatoire économique et social du cheval propose une

estimation du nombre total d'équidés. Ainsi la réalité de l'effectif d'équidés présents dans cette zone géographique est probablement proche de **32 000**. Ramené à sa population, soit 5 854 069 habitants, l'Interrégion compte environ 5,5 équidés pour 1 000 habitants (9,7 au niveau national).

Evolution de l'effectif d'équidés en Picardie et Nord Pas de Calais



Effectif (tête) Picardie / Nord-Pas-de-Calais	1989	% en 1989	2001	% en 2001	Evolution
Total Equidés dans expl. Agr.	20 140		25 325		26%
Dont Anes, baudets, mules, bardots	520	2,6%	895	3,5%	72,1%
Dont Total Chevaux dans expl. Agr.	19 620	97,4%	24 430	96,5%	24,5%
Dont Total Chevaux de selle, sport, loisir, et course	16 050	79,7%	21 960	86,7%	36,8%
<i>dont Juments poulinières légères</i>	6 500	32,3%	6 760	26,7%	4,0%
<i>dont Autres chevaux légers</i>	9 550	47,4%	15 200	60,0%	59,2%
Dont Total Chevaux lourds	3 570	17,7%	2 470	9,8%	-30,8%
<i>dont Juments poulinières lourdes</i>	1 650	8,2%	1 310	5,2%	-20,6%
<i>dont Autres chevaux lourds</i>	1 920	9,5%	1 160	4,6%	-39,6%

Occupation du territoire par les équidés			
	NB équ. dans les EA	STH en ha	NB équ. / 100 ha STH
Aisne	3 590	77 417	4,6
Oise	3 770	36 637	10,3
Somme	4 455	48 221	9,2
Picardie	11 815	162 275	7,3
Nord	6 260	88 323	7,1
Pas-de-Calais	7 250	87 773	8,3
Nord-Pas-de-Calais	13 510	176 096	7,7
Interrégion	25 325	338 371	7,5
France	449 522	8 316 070	5,4

2.2. Nombre et taille des élevages

Typologie des élevages en fonction du nombre de juments saillies en 2001 en Course Galop				
	1 jument	2 juments	3 à 5 juments	6 juments et +
Nord	4	2	3	1
Pas-de-Calais	37	12	8	3
NPC	41	14	11	4
Aisne	4	1	0	0
Oise	51	9	9	1
Somme	8	1	0	0
PICARDIE	63	11	9	1
Moyenne France	177	36	26	10
Total France	3 891	782	579	224

Source : SIRE, 2002

Typologie des élevages en fonction du nombre de juments saillies en 2001 en Course Trot				
	1 jument	2 juments	3 à 5 juments	6 juments et +
Nord	112	36	19	9
Pas-de-Calais	37	12	8	3
NPC	149	48	27	12
Aisne	61	19	12	6
Oise	48	14	15	1
Somme	43	19	10	4
PICARDIE	152	52	37	11
Moyenne France	216	68	54	21
Total France	4 761	1 495	1 194	470

Source : SIRE, 2002

Typologie des élevages en fonction du nombre de juments saillies en 2001 en Poney				
---	--	--	--	--

	1 jument	2 juments	3 à 5 juments	6 juments et +
Nord	71	12	6	2
Pas-de-Calais	95	24	6	5
NPC	166	36	12	7
Aisne	39	5	4	1
Oise	34	6	6	2
Somme	56	6	8	2
PICARDIE	129	17	18	5
Moyenne France	160	30	17	9
Total France	3 526	651	369	196

Source : SIRE, 2002

Typologie des élevages en fonction du nombre de juments saillies en 2001 en Selle				
	1 jument	2 juments	3 à 5 juments	6 juments et +
Nord	209	33	20	5
Pas-de-Calais	214	27	24	2
NPC	423	60	44	7
Aisne	84	9	8	2
Oise	124	22	9	5
Somme	83	22	11	1
PICARDIE	291	53	28	8
Moyenne France	459	86	60	20
Total France	10 093	1 887	1 309	449

Source : SIRE, 2002

Typologie des élevages en fonction du nombre de juments saillies en 2001 en Trait				
	1 jument	2 juments	3 à 5 juments	6 juments et +
Nord	73	18	14	7
Pas-de-Calais	123	58	28	18
NPC	196	76	42	25
Aisne	24	10	3	3
Oise	19	2	3	0
Somme	31	6	5	6
PICARDIE	74	18	11	9
Moyenne France	369	130	107	40
Total France	8 107	2 856	2 344	873

Source : SIRE, 2002

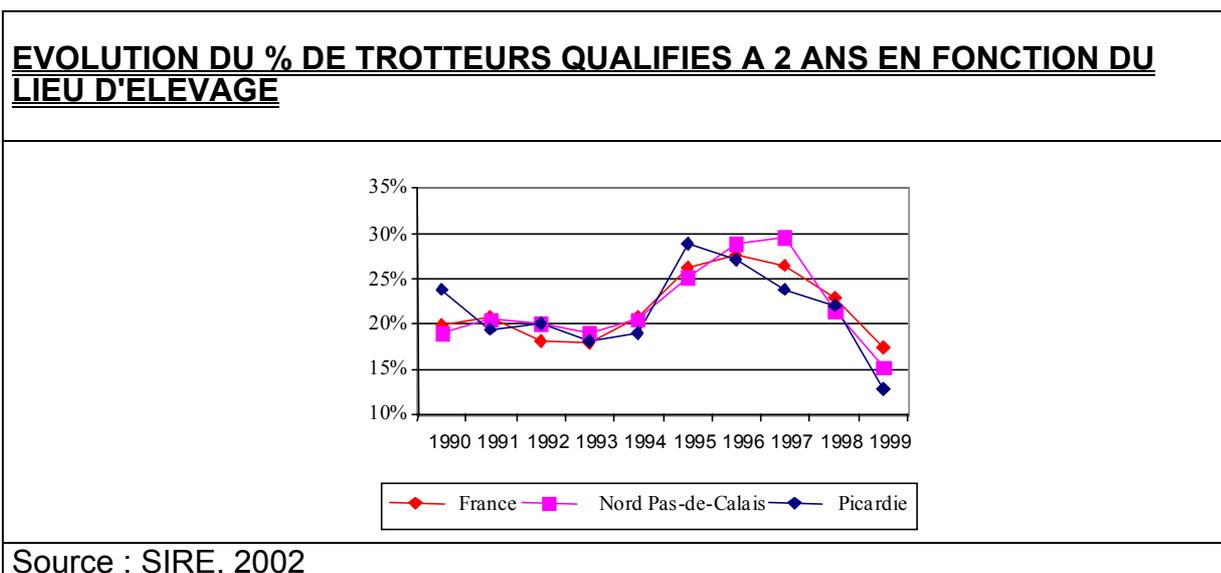
2.3. Valorisation de l'élevage

2.3.1. Qualifications trotteurs

Un cheval trotteur français doit, pour être engagé et participer à une course, avoir subi avec succès une épreuve dite de " **qualification** ". Cette épreuve consiste à réaliser un temps donné sur une distance variable selon l'âge, allant de 1 500 à 2 000 mètres. Ces qualifications ont surtout lieu à 2 ans, puis à 3 ou 4 ans, le temps exigé devenant plus court avec l'âge et en fonction de la discipline (monté ou attelé).

La politique de maîtrise du cheptel trotteur se traduit depuis plusieurs années déjà par des limitations du nombre de naissances mais aussi du nombre de produits autorisés à courir sur hippodromes via ce système de qualifications. Les chevaux pouvant se qualifier entre les âges de 2 et 4 ans, quatre années de recul sont nécessaires avant de connaître une génération de trotteurs et son pourcentage de chevaux qualifiés.

En 2001, 3 277 trotteurs français se sont qualifiés. Parmi eux, 64% étaient âgés de 2 ans, 32% de 3 ans et 4% de 4 ans.



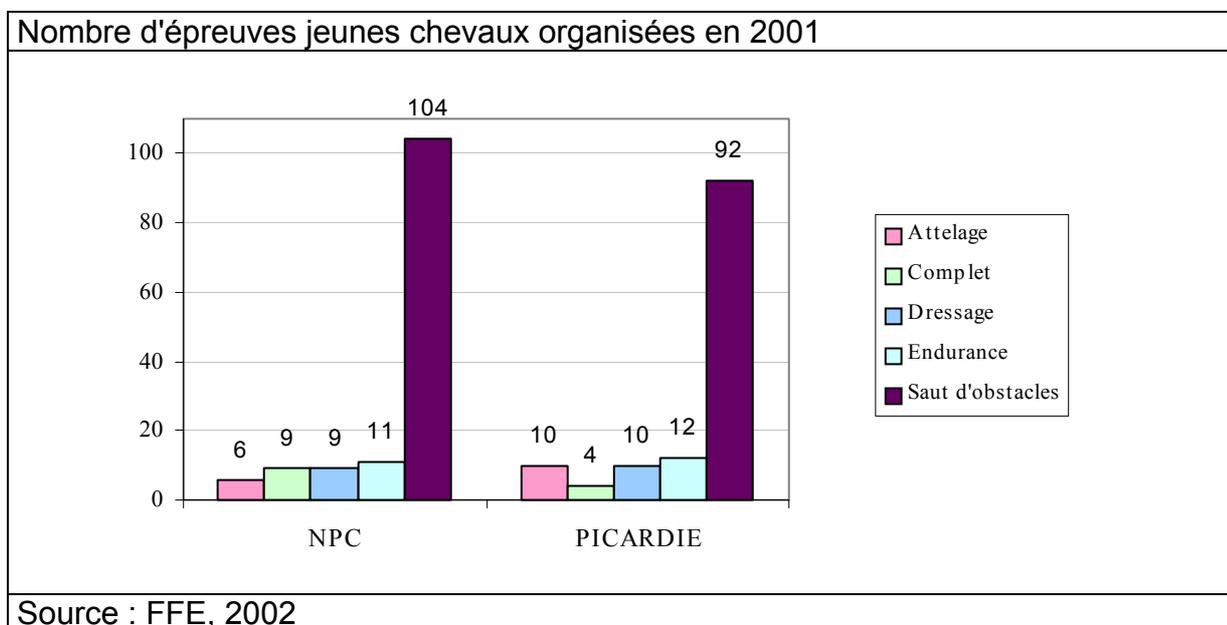
Nombre de trotteurs qualifiés à 2 ans nés en 1990 et en 1999 en fonction du lieu d'élevage			
		Année de naissance	
		1990	1999
NPC	Nombre de TF nés	452	463
	dont qualifiés à 2 ans	86	71
Picardie	<u>NOMBRE DE TF NES</u>	395	373
	dont qualifiés à 2 ans	94	48
Interrégion	<u>NOMBRE DE TF NES</u>	847	836
	dont qualifiés à 2 ans	180	119
<u>Total France</u>	Nombre de TF nés	11 057	11 876
	dont qualifiés à 2 ans	2 192	2 077

Source : SIRE, 2002

2.3.2. Valorisation Chevaux de sport

Les compétitions spécifiques aux jeunes chevaux sont des tests à finalité zootechnique et économique qui ont pour but de valoriser le produit agricole qu'est le jeune cheval de sport et de faciliter par là sa commercialisation. Il existe deux types de compétitions : les cycles classiques (CC), destinés aux chevaux montés par des cavaliers professionnels, et les cycles libres (CL), orientés vers les cavaliers amateurs. Suivant les disciplines (Saut d'obstacles (CSO), Dressage (CD), Concours complet (CCE), Attelage (AT) et Endurance (EN)) et le type de compétitions (cycle libre ou classique), les épreuves jeunes chevaux sont ouvertes aux chevaux de selle, poneys et chevaux de trait. Elles sont organisées par la Société hippique française (SHF) qui en établit les règlements, agréés par la Sous direction du cheval de la Direction de l'espace rural et de la forêt (DERF) au sein du Ministère de l'agriculture de la pêche, de l'alimentation et des affaires rurales.

La FFE a enregistré pour l'année 2001, 3 522 épreuves jeunes chevaux réparties ainsi : 67% en saut d'obstacles, 12% en dressage, 10% en concours complet, 7 % en endurance et 3% en attelage.



Ces épreuves jeunes chevaux ont réuni 84 829 partants en France dont 91% en épreuves de saut d'obstacles.

Nombre de partants en épreuves jeunes chevaux en 2001						
	Attelage	Complet	Dressage	Endurance	Saut d'obstacles	Total
NPC	13	42	10	63	3 722	3 850
PICARDIE	37	49	67	68	3 950	4 171
Interrégion	50	91	77	131	7672	8021
Moyenne France	28	162	84	61	3 521	3 856

Source : FFE, 2002

Ces épreuves ont fait l'objet de dotations : 2,46 millions d'euros ont été distribués en France en 2001.

En Nord Pas-de-Calais /Picardie, 221 081 euros ont été distribués en 2001.

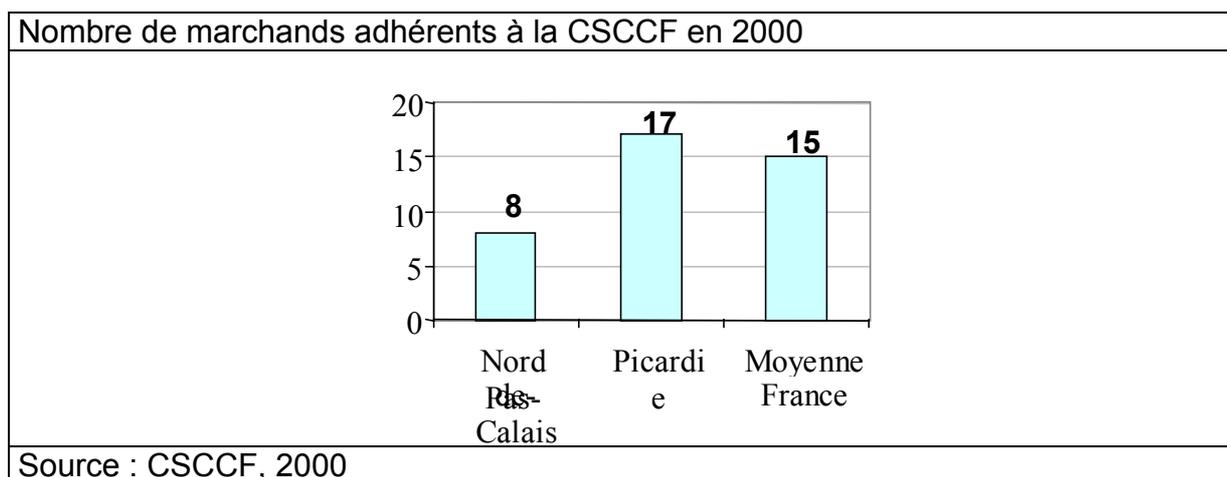
Montant total des gains distribués en épreuves jeunes chevaux en 2001 (en euros)						
	Attelage	Complet	Dressage	Endurance	Saut d'obstacles	Total
NPC	1 063	1 855	287	2 592	87 554	93 351
Picardie	2 676	1 552	2 630	5 219	115 653	127 730
Interrégion	3 739	3 407	2 917	7 811	203 207	221 081
Moyenne France	2 228	9 220	3 952	5 283	91 293	111 975

Source : FFE, 2002

2.4. Commerce des chevaux de sport

Des **cartes professionnelles** étaient auparavant nécessaires à l'exercice du commerce d'équidés. Elles ont été supprimées en 1998. Ces dernières étaient gérées par l'Union nationale interprofessionnelle du cheval (UNIC) et la Chambre syndicale du commerce des chevaux de France (CSCCF) et permettaient également d'établir des statistiques annuelles fiables sur le nombre de commerçants d'équidés patentés. On appelle dorénavant « marchand de chevaux », toute personne achetant des équidés pour les revendre. De même, on entend par « courtier », toute personne servant d'intermédiaire dans le cadre de transactions équinés contre rémunération. A l'heure actuelle, il n'existe plus de source officielle permettant de dénombrer les marchands et courtiers.

En France, **326 marchands et courtiers adhèrent à la CSCCF**. Un quart d'entre eux se situent en Ile-de-France. Les régions de l'est de la France n'ont que très peu de marchands de chevaux adhérant à la CSCCF.



2.5. Les Courses

Au plan national, le secteur des courses de chevaux constitue un ensemble très organisé qui s'appuie sur 250 sociétés de course dont deux, qui sont dites "sociétés mères", France galop (FG) et la Société d'encouragement à l'élevage du cheval français (SECF). Ces deux sociétés assument des fonctions juridictionnelles et disciplinaires (rédaction du code des courses, attribution des autorisations de faire courir, d'entraîner, de monter, ...).

2.5.1. Les enjeux

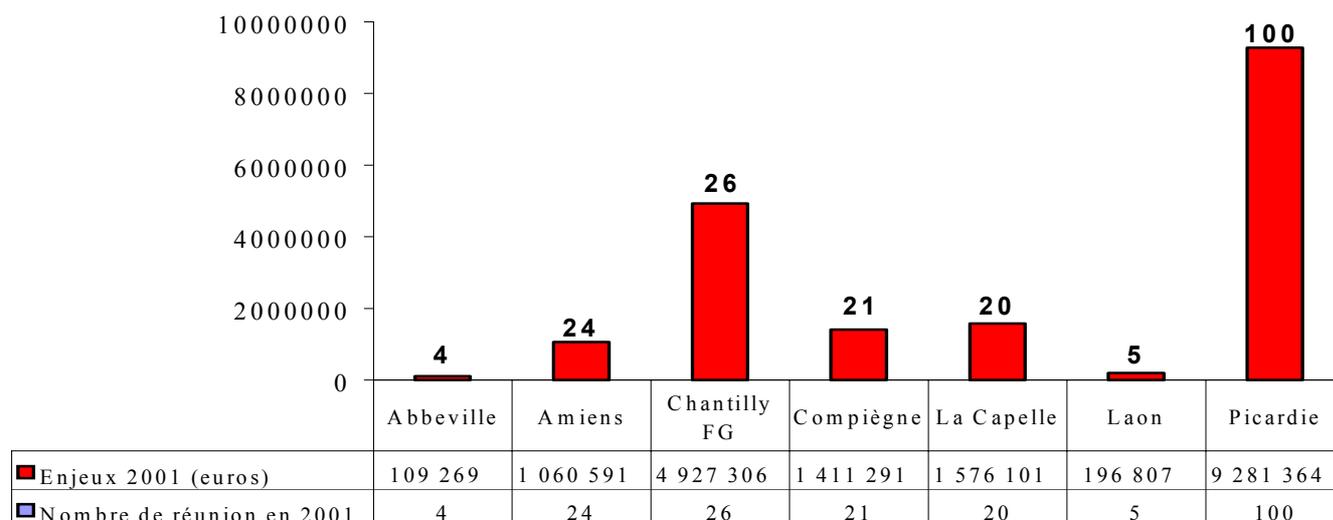
Enjeu : montant total des mises.

Gain: somme d'argent gagnée par les couples classés en courses.

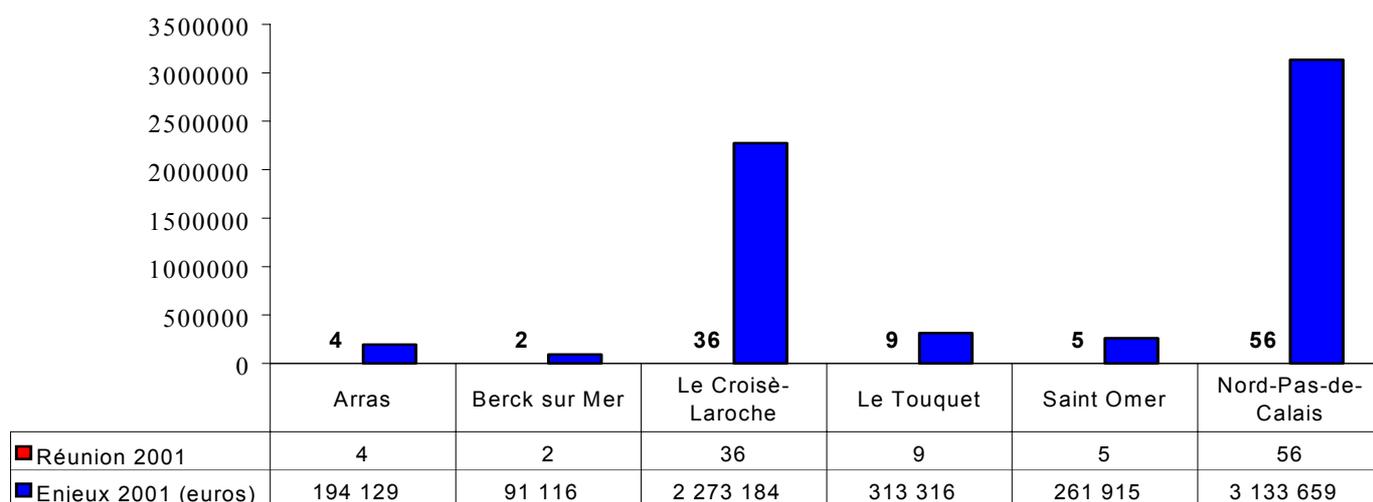
PMH : Pari mutuel sur hippodrome. Ce type de pari est organisé et pratiqué sur les hippodromes pendant les réunions.

PMU : Pari mutuel urbain. Ce type de pari se pratique avant et pendant les réunions sur hippodromes dans les bars tabac le plus souvent.

Enjeux (en euros) et réunions en Picardie



Enjeux (en euros) et réunions en Nord-Pas-de-Calais



2.5.2. Le secteur "galop"

Entraîneur : toute personne possédant l'autorisation d'entraîner des chevaux de course. Cette autorisation est délivrée par France galop (FG) pour les entraîneurs de galop et par la Société d'encouragement à l'élevage du cheval français (SECF) pour les entraîneurs de trot.

Nombre de galopeurs, d'entraîneurs et type d'activité en Picardie			
Département	Licenc	Nombre d'entraîneurs	Nombre de galopeurs
Oise	Entraîneur Public	15	33
	Entraîneur Particulier	82	2625
	Permis	5	14
Somm			

Source: France Galop, 2001

Nombre de galopeurs, d'entraîneurs et type d'activité en Nord-Pas-de-Calais			
Département	Licenc	Nombre	Nombre de
Pas-de-	Permis	6	15
Nord	Permis	1	2

2.5.3. Le secteur du "trot"

Entraîneur : toute personne possédant l'autorisation d'entraîner des chevaux de course. Cette autorisation est délivrée par France galop (FG) pour les entraîneurs de galop et par la Société d'encouragement à l'élevage du cheval français (SECF) pour les entraîneurs de trot.

Nombre de trotteurs, d'entraîneurs et type d'activité en Picardie			
Département	Licences	Nombre d'entraîneurs	Nombre de trotteurs
Aisne	Entraîneur Public	9	103
	Autorisation d'Entraîner	9	51
	Entraîneur Particulier	1	9
	Permis d'entraîner	9	15
Oise	Entraîneur Public	10	197
	Autorisation d'Entraîner	5	21
	Permis d'entraîner	8	16
Somme	Entraîneur Public	7	79
	Autorisation d'Entraîner	2	8
	Entraîneur Particulier	1	11
	Permis d'entraîner	9	19

Source: France Galop, 2001

Nombre de trotteurs, d'entraîneurs et type d'activité en Nord-Pas-de-Calais			
---	--	--	--

Département	Licences	Nombre d'entraîneurs	Nombre de trotteurs
Nord	Entraîneur Public	7	77
	Autorisation d'Entraîner	13	86
	Entraîneur Particulier	2	54
	Permis d'entraîner	12	17
Pas-de-Calais	Entraîneur Public	12	206
	Autorisation d'Entraîner	1	2
	Entraîneur Particulier	3	6
	Permis d'entraîner	8	21

2.6. Les établissements équestres et les cavaliers

2.6.1. Les établissements équestres

Il n'existe pas de fichier exhaustif des établissements équestres ouverts en France. Cependant il existe plusieurs sources d'informations qui nous permettent d'accéder à cette information.

L'Inventaire communal (IC) est une enquête réalisée auprès de l'ensemble des communes françaises, à l'exception de Paris et de la petite couronne. Elle a lieu tous les dix ans environ et apporte une synthèse sur la vie et l'équipement des communes. Le dernier Inventaire communal a été réalisé en 1998 par l'INSEE et le Service central des enquêtes et études statistiques du ministère de l'Agriculture et de la Pêche (SCEES), avec la participation financière de la Délégation à l'aménagement du territoire et aux actions régionales (DATAR). Une de ses

Les Haras nationaux (HN) : Pour assurer leur mission d'instruction de dossiers de demande d'ouverture d'établissements équestres et d'attribution de chevaux de remonte, **Les Haras nationaux (HN)** ont créé une base de données des centres

Ce dernier fichier étant à la

Enfin, la **Fédération française d'équitation (FFE)** tient à jour un fichier des groupements d'émetteurs de licences.

fois le plus récemment mis à jour, le plus exhaustif et étant alimenté de façon homogène partout en France, constitue actuellement l'outil de référence de

l'Observatoire économique et social du cheval (OESC) pour réaliser les "Analyses de l'existant".

La Picardie compte 218 établissements équestres dont une majorité d'établissements professionnels (51%). Le département de l'Oise concentre près de la moitié de ces établissements.

	Picardie	Nord-Pas-de-Calais	Interrégion	France
Associations	106	115	221 (49%)	2 388 (44,8%)
Etablissements professionnels	112	119	231 (51%)	2 940 (55,2%)

TOTAL	218	234	452 (100%)	5 328 (100%)
--------------	------------	------------	-------------------	---------------------

Sources : FFE, 2002 Données 2001

L'offre d'établissements équestres dans l'Interrégion est inférieure à la moyenne puisque l'on y compte 77 établissements par million d'habitants pour une moyenne de 88,5. La taille apparente de ces établissements équestres (NB lic. / EE) se situe au dessus de la moyenne avec 97 licenciés par établissement en Picardie pour 81 en moyenne.

Le taux de pénétration de l'équitation dans cette zone géographique (Nb licenciés / 100 habitants) est de 7,5 pour une moyenne nationale de 7,2.

Indicateurs de synthèse

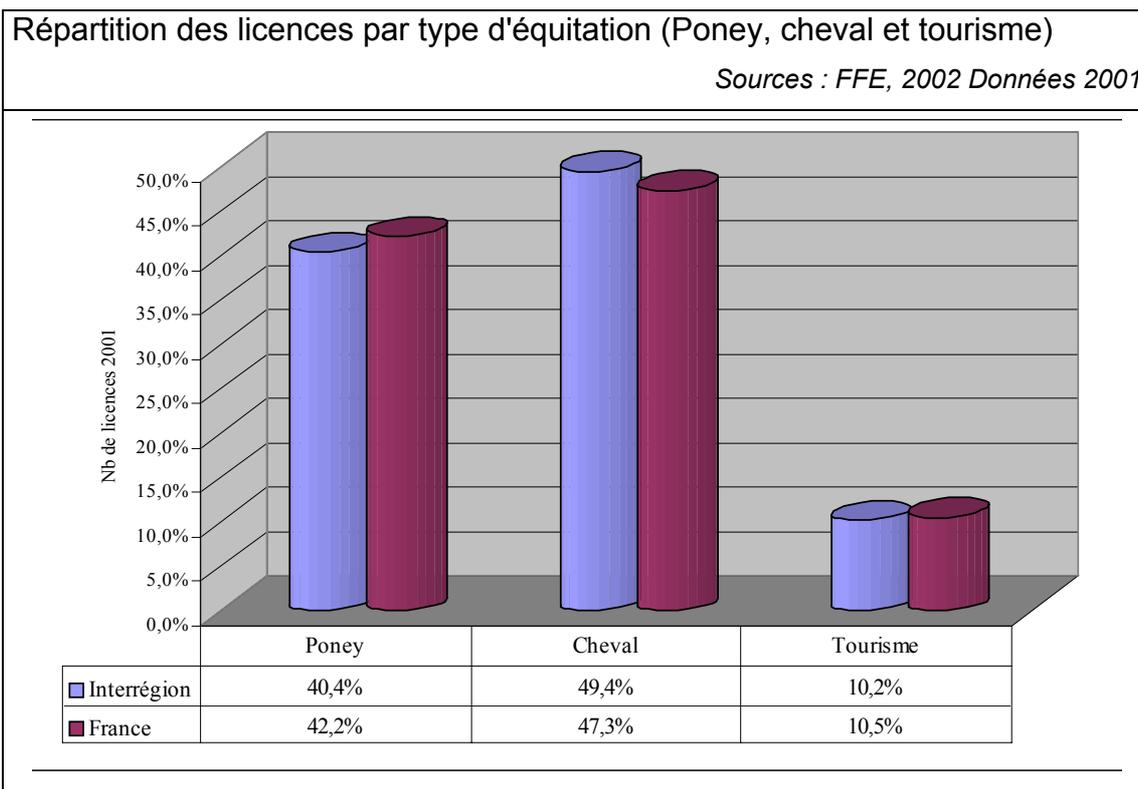
Région	Licences	Population INSEE	Nb EE / millions d'hab.	Nb lic. / EE	Nb licenciés / 1 000 hab.
Picardie	18 919	1 857 481	117,4	86,8	10,2
Nord-Pas-de-Calais	24 795	3 996 588	58,6	106,0	6,2
Interrégion	43 714	5 854 069	77,2	96,7	7,5
FRANCE	431 000	60 185 831	88,5	81,2	7,2

Sources : FFE, 2002 Données 2001

Les cavaliers des établissements équestres

Pour estimer la population de pratiquants d'équitation, on se réfère au nombre de cavaliers ayant pris une licence auprès de la FFE. A cette population aisément quantifiable, il conviendrait d'ajouter celle, nettement plus difficilement dénombrable, des cavaliers dits "hors structures" qui pratique l'équitation de façon régulière sans licence. A défaut d'information fiable au niveau régional sur ces derniers, seules les données de la FFE sont prises en compte dans l'étude. Il faut donc signaler que les chiffres cités sous-évaluent la population de cavaliers.

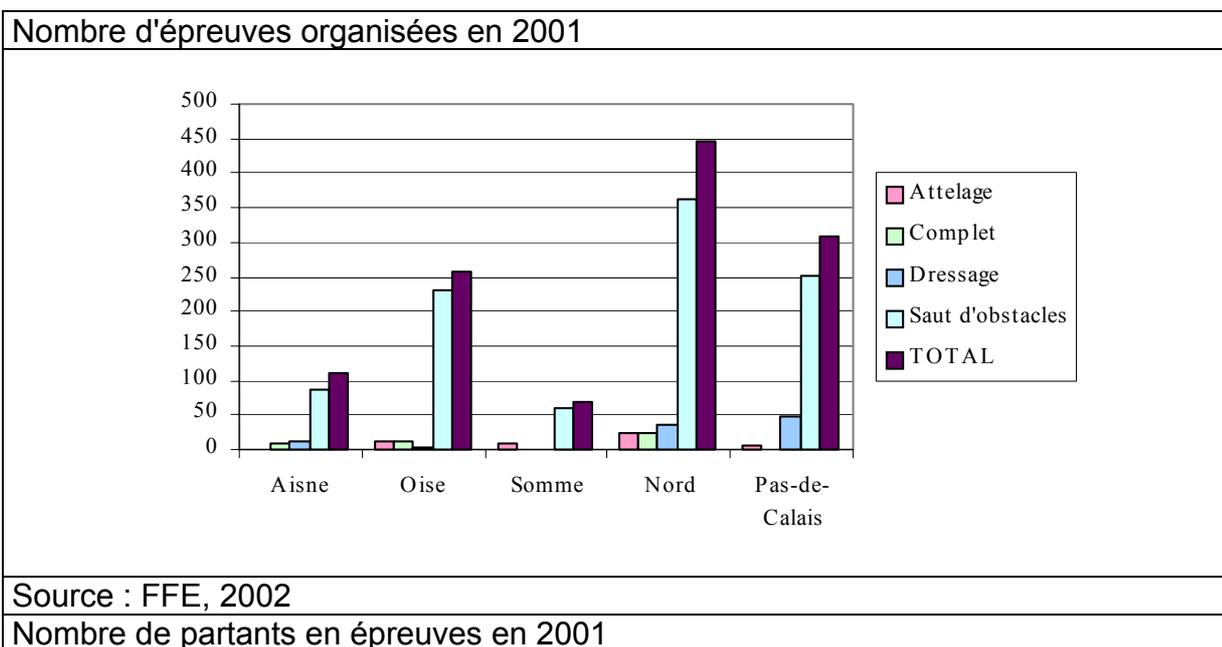
En 2001, **43 714** cavaliers ont pris une licence FFE en Picardie / Nord-Pas-de-Calais. Le profil général de la répartition des licences par type d'équitation de la région est très proche de celui de la France puisque la pratique "Cheval" représente 49% du total en Picardie pour 47% en France et la part Poney est de 40% dans la région et pour 42% au niveau national.



2.6.2. Sports équestres

En 2001, 12 961 épreuves de sports équestres ont été organisées en France dans les disciplines de l'attelage, du concours complet, du saut d'obstacles, du dressage et du hunter. Elles ont rassemblé 480 930 partants pour 40 840 chevaux différents concourant. Elles ont donné lieu à la distribution de 9 166 461 euros.

Répartition des épreuves organisées en 2001
 Source : FFE, 2002

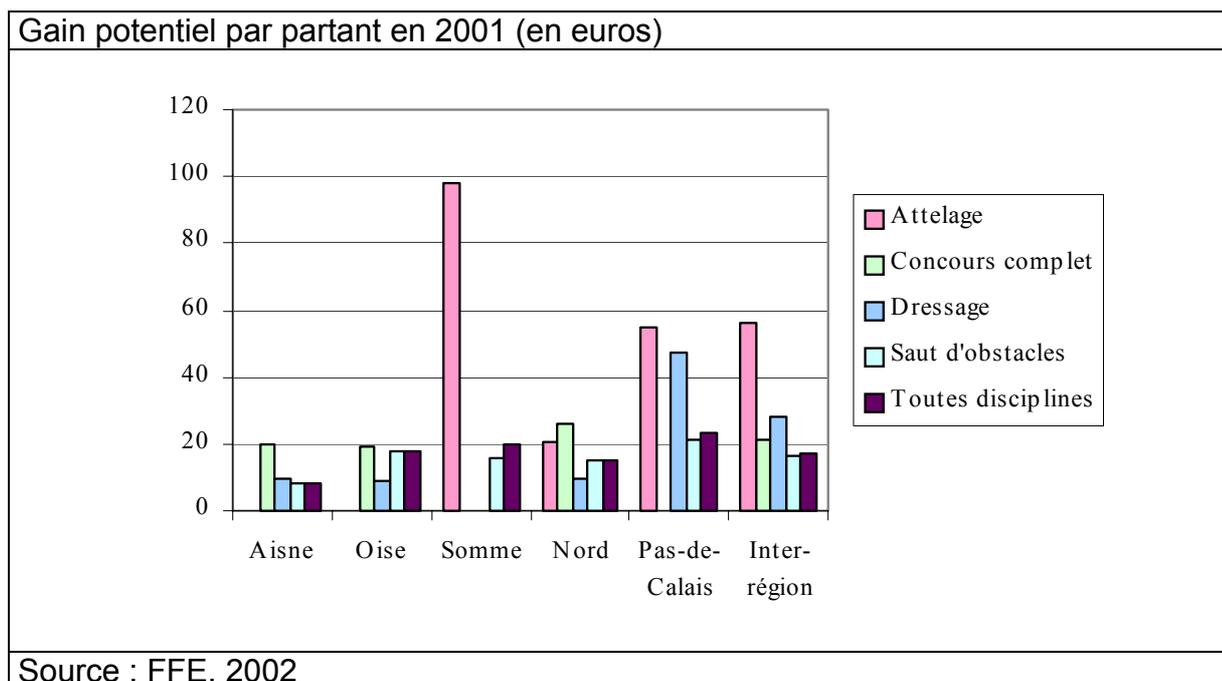


	Attelage	Concours complet	Dressage	Saut d'obstacles	Total
Nord	101	125	391	15 217	15 834
Pas-de-Calais	48	0	612	10 244	10 904
Aisne	0	121	175	4 161	4 457
Oise	20	194	49	10 070	10 333
Somme	114	0	0	2 138	2 252
Inter-région	283	440	1 227	41 830	43 780

Source : FFE, 2002

Gains distribués en épreuves en 2001 (en euros)					
	Attelage	Concours complet	Dressage	Saut d'obstacles	Total
Nord	2 055	3 233	3 761	225 712	234 761
Pas-de-Calais	2 637	0	28 845	219 757	251 239
Aisne	0	2 404	1 634	33 267	37 305
Oise	0	3 739	448	181 740	185 927
Somme	11 188	0	0	33 888	45 076
Inter-région					

Source : FFE, 2002

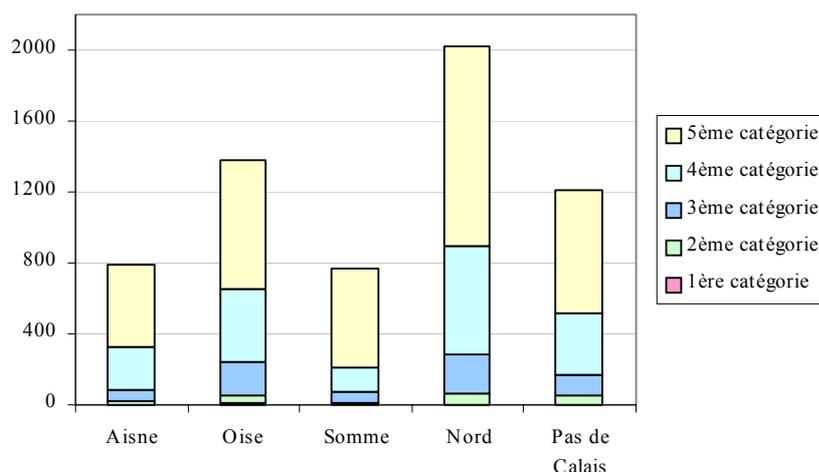


2.6.3. Les licences compétitions

La Fédération française d'équitation a délivré 72 221 licences compétition en 2001.

Ces licences se répartissent entre cinq catégories. Les licences 1^{ère} et 2^{ème} catégories, appelées également licences « PRO », représentent 4% du nombre total de licences délivrées en France. Les licences 3^{ème} et 4^{ème} catégories, ou licences « AMATEUR », en constituent 38% tandis que les licences 5^{ème} catégorie, ou licences « CLUB », représentent à elles seules 58% de ce total.

Répartition des licences compétition en 2001 par département



Source : FFE, 2002

Nombre de licences compétition par département

	1 ^{ère} catégorie	2 ^{ème} catégorie	3 ^{ème} catégorie	4 ^{ème} catégorie	5 ^{ème} catégorie
Nord	3	57	220	619	1 122
Pas-de-Calais	2	55	108	355	693
Aisne	1	18	60	248	461
Oise	7	49	184	413	724
Somme	1	11	58	142	556
Inter-région	14	190	630	1 777	3 556

Source : FFE, 2002

Poids des licences compétition par département

	Total licences FFE	Total licences compétition	Poids des licences compétition
Nord	16 726	2 021	12,1%
Pas-de-Calais	8 069	1 213	15,0%
Aisne	5 119	788	15,4%
Oise	9 065	1 377	15,2%
Somme	4 735	768	16,2%
Inter-région	43 714	6 167	14,1%

Source : FFE, 2002

2.7. Les emplois : un secteur difficile à évaluer

Le nombre d'emplois générés par la filière équine est délicat à estimer et reste un domaine peu connu. Pour pallier ce manque d'informations, l'Observatoire économique et social du cheval a mené une réflexion méthodologique sur le dénombrement et la caractérisation des emplois liés au cheval en France. Un vaste chantier de collecte de l'information est en cours. Les premiers résultats obtenus concernaient les établissements équestres et les selleries qui ont fait l'objet d'une enquête en 1999. En 2002, deux nouvelles enquêtes ont été réalisées sur les maréchaux-ferrants et sur les vétérinaires équins.

Par ailleurs, la Basse Normandie a évalué le nombre d'emplois liés à l'élevage d'équidés dans sa région. Cette étude permet, en l'attente de données nationales, une transposition des résultats à d'autres régions. Cependant, de par les caractéristiques même de la Basse Normandie, première région française en élevage équin, les chiffres avancés devront être considérés comme vraisemblablement surestimés.

Les salariés des écuries des courses sont les seuls à être répertoriés. En effet, cette information est disponible auprès de l'Association de formation et d'action sociale des employés des courses (AFASEC) qui sert d'intermédiaire entre les employés et la mutuelle obligatoire à laquelle ils doivent souscrire.

<i>Estimations du nombre d'emplois liés à la filière équine en 2001</i>			
EMPLOIS LIES A LA FILIERE EQUINE EN NORD-PAS-DE-CALAIS			
Secteurs	Nombre de non salariés	Nombre de salariés	Nombre d'équivalents temps plein
Elevage	-	-	515*
Etablissements équestres	211	562	772
Vétérinaires spécialisés en équins	32	41	73
Maréchaux ferrants	50	18	69
Courses Entraînement Trot	13	37	50
Courses Entraînement Galop	1	3	4
Selleries	22	76	96
Haras nationaux	0	0	0
Autres secteurs	<i>Inconnus</i>		
			1 579
* Chiffre probablement surestimé			
<i>Source : OESC (2002)</i>			

<i>Estimations du nombre d'emplois liés à la filière équine en 2001</i>			
EMPLOIS LIES A LA FILIERE EQUINE EN PICARDIE			
Secteurs	Nombre de non salariés	Nombre de salariés	Nombre d'équivalents temps plein
Elevage	-	-	387*
Etablissements équestres	196	523	719
Vétérinaires spécialisés en équins	29	37	65
Maréchaux ferrants	52	19	71
Courses Entraînement Trot	21	52	73
Courses Entraînement Galop	68	879	947
Selleries	21	73	94
Haras nationaux	0	36	36
Autres secteurs	<i>Inconnus</i>		
			2 393
* Chiffre probablement surestimé			
<i>Source : OESC (2002)</i>			